

SOMMAIRE

Pages

♦	Édito	.1
♦	Quoi de neuf en sécurité transfusionnelle	.2
		...
♦	Anticoagulants et antiplaquettaires en anesthésiologie	.11
		..
♦	Actualités professionnelles	17
♦	Quelques nouvelles de nos collègues dans le monde	.20
		..
♦	Au Journal Officiel	24
♦	Offres d'emploi	29
♦	Annonces congrès	30
♦	Grilles de salaires de la FHP	31

ANNONCEURS

J.E.P.U.

Avançons-nous, non sans mal, vers une reconnaissance universitaire du diplôme infirmier ? Alors qu'on parle de pratiques avancées, de délégations de compétences « pour libérer du temps médical », le ministère présente le nouveau programme de formation au Diplôme d'Etat d'infirmier délesté de 560 h de formation. Ceci paraît, en toute logique, incompatible avec le niveau de la licence soit 180 ECTS, puisqu'un ECTS vaut 25 à 30 h d'enseignements théorique, pratique ou de recherche personnelle. De surcroît, cette nouvelle formation s'appuierait considérablement sur le tutorat en terrain de stage. Certes, cela représente, une avancée pour renforcer le partenariat IFSI-hôpital, toutefois, aux vues des difficultés de fonctionnement de certains services et des carences de personnels, l'application de la pédagogie déductive et le suivi rapproché des étudiants risque d'aboutir à un réel fiasco. La volonté de revaloriser et donner une reconnaissance universitaire aux infirmières a pourtant été un des arguments développés à plusieurs reprises, lors de la campagne électorale de notre président de la République. Cette promesse déjà faite il y a 20 ans, a toujours brûlé les doigts des politiques. Ce gouvernement serait-il plus résolu à respecter ses engagements que les prédécesseurs...